

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

No. 138

Assemblée communale ordinaire du 13 décembre 2018

Les 41 citoyennes et citoyens présents à l'assemblée communale ordinaire du 13 décembre 2018 ont :

- accepté le règlement concernant le service régional de défense contre l'incendie et de secours (SIS) du Haut-Plateau.
- accepté un emprunt ferme de Fr. 91'000.-- pour l'acquisition d'un véhicule de transport pour le SIS Haut-Plateau sous déduction de divers subventions et dons et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds.
- accepté la quotité d'impôt, les diverses taxes communales et le budget municipal 2019 qui présente un excédent de charges de Fr. 16'920.--. Vous trouverez les taxes communales 2019 au verso de ce bulletin d'informations.
- accepté le budget bourgeois 2019 qui présente un excédent de charges de Fr. 18'160.--.

Téléthon 2018

Le Conseil communal remercie tous les bénévoles et les généreux donateurs à l'occasion de la journée du Téléthon.

Place de compostage

Nous avons constaté de plus en plus de déchets non-compostables déposés à la place de compostage. Nous vous prions de bien vouloir trier vos déchets avant de les apporter sur place.

Vice-maire pour 2019

Le Conseil communal a désigné M. Gérald Chételat pour occuper la fonction d'adjoint au maire pour l'année 2019.

Boîte aux lettres communale

Nous vous rendons attentifs au fait que le secrétariat communal a une nouvelle boîte aux lettres, plus grande et sécurisée, qui se trouve à gauche de l'ancienne boîte aux lettres qui appartient maintenant à l'école. Nous vous prions de faire attention à l'avenir lorsque vous déposerez du courrier.

Carnaval des enfants

La commission culturelle organise le carnaval des enfants le **mardi 5 mars prochain**. Les informations nécessaires à cet événement vous parviendront prochainement.

Commission d'école

Vu la nomination de M. Patrick Guenat au sein du Conseil communal en remplacement de M. Michel Martinoli, démissionnaire, il faut remplacer M. Patrick Guenat au sein de la commission d'école. Les personnes intéressées à prendre ce poste peuvent s'adresser à Patrick Guenat ou directement auprès du secrétariat communal.

Commission culturelle

La commission culturelle est à la recherche d'un membre pour compléter son effectif. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Patrick Guenat ou directement auprès du secrétariat communal.

Amicale de l'Epicentre

L'amicale de l'Epicentre est à la recherche de membres pour son comité. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la Présidente, Mme Véronique Monnerat.

TAXES COMMUNALES 2019

- * quotité de 2,1 (inchangée)
- * taxe immobilière 1,2 o/oo,
- * avances cadastrales 0,05 o/oo
- * fonds d'entretien des chemins 0,1 o/oo de la VO pour l'ensemble des propriétaires
- + Fr. 5.00/ha compris dans le périmètre intégral du RP
- * taxe des chiens Fr. 35.00 par animal
- * taxe des déchets :
 - Fr. 90.00 par ménage
 - Fr. 150.00 par résidence secondaire
 - Fr. 110.00 par entreprise,
 - Fr. 260.00 par restaurant
 - Fr. 20.00 cantines FC et tir
- * prix de l'eau :

Taxe de l'eau	Fr. 160.00
Taxe du compteur	Fr. 50.00
Taxe minimale par ménage	Fr. 250.00
Taxe min. par résidence secondaire	Fr. 400.00
Prix du m3	Fr. 2.30
- * épuration :

Taxe d'épuration	Fr. 160.00
Prix du m3	Fr. 2.20

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 28 janvier 2019

Pleigne, le 29 janvier 2019

LE CONSEIL COMMUNAL

./.